vent s'envoient vers les maisons de commerce de la rue de la Gare.

A 8 h. 1/2, on ne peut plus que protéger les immeubles voisins et circonscrire l'incendie.

A 9 h., nouvel écroulement du côté de la retorderie, les flammèches volent au-dessus de la rue de la Gare et meusent les magasins Mahieu. Le tissage commence à flamber.

***

A 10 h. 40, par train spécial formé en gare Saint-Sauveur, une des pompes à vapeur de Lille est partie avec plusieurs pompiers commandés par le capitaine Aerts.

On avait averti nos pompiers lillois que le sinistre avait pris une très grande importance.

Malheureusement, à partir de neuf heures du soir, à Armentières, il n'y a plus ni télégraphe ni téléphone il force nous est d'attendre l'arrivée d'un train qui n'entrera à Lille que trop tard pour nous permettre de donner les détails complémentaires dans nos premières éditions.

ROUBAIX

Vaccinations et revaccinations obligatoires. — La Mairie nous prie de rappeler que, conformément aux instructions de M. le Préfet du Nord, des séances de vaccination gratuite auront lieu, du 4 novembre au 9 décembre, les jeudis, de 4 à 5 h. du soir, et les dimanches, de 9 h. à 11 h. du matin, à l'ancienne Ecole de Musique, place Notre-Dame et 17, rue des Lignes.

La vaccination antivariolique pour les enfants de 3 mois à 1 an, et la revaccination, au cours de la onzième et de la vingt et unième année sont obligatoires.

Les parents ou tuteurs sont tenus d'envoyer les enfants aux séances de vaccination, de les soumettre à l'opération vaccinale et à la constatation de ses résultats au cours des séances de révision. Toutefois ils peuvent satisfaire à leur obligation, comme d'ailleurs toutes les personnes qui y sont assujetties, en déposant à la Mairie, au bureau d'hygiène, un certificat délivré par un médecin ou une sage-femme, constatant la vaccination ou la revaccination récente de leurs enfants avec la date et le résultat de ces opérations.

Inscription de la classe 1906. — La Mairie nous prie de rappeler que l'inscription des jeunes gens du canton Est aura lieu à la Mairie, Bureau Militaire, rue Neuve (2e étage), du lundi 5 au samedi 10 novembre courant.

École Nationale des Arts Industriels. — *Cours de teinture du dimanche.* — Les conférences du dimanche recommenceront le 4 novembre. M. H. Lagache traitera dans ces conférences d'une manière générale la «Chimie de la Teinture». Le sujet «Chimie de la Teinture» sera abordé de telle sorte qu'il s'adressera non seulement aux teinturiers mais à tous ceux qui s'occupent d'une manière générale de l'industrie textile.

Dans la première conférence, M. H. Lagache donnera la définition des principales expressions employées en chimie : phénomène physique et chimique. — Élément métalloïde et métal. — Acids, base et sel. — Oxydant et réducteur.

Grand nombre d'expériences.

La retraite pour les Dames des Conférences de la ville de Roubaix s'ouvrira le lundi 5 novembre, à 4 h. 1/2. Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, les exercices auront lieu à 7 h., à 10 h. et à 4 h. 1/2. La retraite sera prêchée par M. l'abbé Tripier. Il traitera surtout les devoirs de la vie chrétienne, en regard de la crise et de la persécution, que subit actuellement l'Eglise. La clôture aura lieu le samedi 10 novembre.

Les dames étrangères aux Conférences de Saint-Vincent de Paul sont invitées, et instamment priées, de suivre la retraite.

Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne. — Le Bureau syndical se réunira le lundi 5 novembre 1906, à six heures, au siège du Syndicat mixte, 22, rue de la Paix, à Roubaix.

Ordre du jour. — Admissions dans le Syndicat mixte (usines syndiquées et diz-aines libres). — Pensions syndicales. — Questions diverses.

Société l'«Employée». — Recette mensuelle aujourd'hui dimanche, de 10 h. 1/2 à midi, au local 1, rue du Grand-Chemin.

Ligue Vélocipédique du Nord. — Le comité central de la L. V. N. nous prie de faire connaître que, de même que l'année dernière, les cotisations de *cinquante centimes* versées après le 1er novembre, sont valables pour le reste de l'année courante et toute l'année 1907. Les cartes d'identité étant changées chaque année, les cartes délivrées actuellement et procurant l'entrée en franchise des bicyclettes *à la frontière belge* sont remplacées gratuitement avant le 1er janvier prochain pour les nouveaux adhérents s'inscrivant en novembre ou décembre 1906.

Entre frères ennemis. — Hier soir, à la Salle Dominique, rue de l'Alouette, se rencontraient anarchistes et socialistes. Il s'agissait d'un débat public et contradictoire entre frères ennemis.

Menheim, de la Confédération du Travail, a renouvelé les attaques qu'il avait formulées au Congrès d'Amiens contre le Syndicat textile de Roubaix qui aurait fomenté des grèves politiques et fait diminuer les salaires des tisserands ainsi que contre Recard qui aurait donné de faux chiffres de syndiqués au Congrès.

Le secrétaire du Syndicat Textile de Roubaix, Henri Lefebvre, s'est efforcé de réfuter ces attaques.

Chacun des orateurs fut souteau par ses partisans; pendant que les uns applaudissaient, les autres criaient : Houl hou ! Bref, ce fut un beau chabut.

Les assistants se sont séparés en chantant l'*Internationale* ou les chansons du Père Peinard.

N'acheter rien comme vaisselle, verrerie et objets de fantaisie avant d'avoir visiter les magasins de la *Faïencerie du Nord*, A. VILQUIN-MARTIN, 71, rue de Tourcoing (en face l'usine à gaz, arrêt du car), Roubaix.

Une ouvrière scalpée. — Samedi, un un peu avant midi, Mlle Gabrielle Segard, 17 ans, rue Louis-Decottignies, cour Declercq, 1, soigneuse chez MM. Molte et Porisse, rue des Longues-Haies, se disposait à quitter le travail et démêlait sa chevelure près de son métier. Une mèche de cheveux fut prise dans les engrenages et toute la chevelure fut entraînée.

Aux cris de la jeune fille, ses camarades de travail vinrent la dégager. La malheureuse avait les cheveux complètement arrachés à la nuque où elle portait, en outre, une vaste plaie.

M. le docteur Godefroy, appelé en toute hâte, vint donner des soins à la blessée qu'il fit transporter en voiture de place à l'Hôtel-Dieu.

L'état de Mlle Segard n'est pas grave ; mais de longs soins seront nécessaires à son rétablissement.

Tombé d'un échafaudage. — Un ouvrier maçon au service de M. Dhalluin, entrepreneur, rue du Moulin, M. Hector Decroix, 24 ans, rue du Châlet, 72, au Mont-à-Leux, était monté sur un échafaudage, samedi matin, devant la façade de la Coopérative le *Confiance*, rue du Moulin.

L'ouvrier fit un faux mouvement et tomba. La tête vint heurter une pièce de bois, appelée pied-droit et servant à soutenir l'échafaudage. La cornée de l'œil gauche fut déchirée sur une assez grande étendue.

Le blessé a reçu des soins de M. le docteur Dupré, qui l'a fait conduire à l'Hôtel-Dieu. La guérison nécessitera un long repos.

Exposition de Tourcoing. — Teintureries ROSSEL-MOTTE, 32, rue St-Georges, Roubaix. Médaille d'Or. 2

Dans l'engrenage. — Une ouvrière soigneuse de la Société Anonyme de Teinturs et d'Impression de la rue Boucher-de Perthes, Mlle Angèle Ghesquière, 23 ans 1/2, demeurant rue des Ogiers, 275 à Croix, a eu l'index de la main droite pris dans les engrenages de son métier en voulant retirer de la laine qui s'y était engagée.

M. le docteur Lepers a constaté un écrasement du doigt avec désarticulation des phalanges. Il en résultera une incapacité permanente partielle. La blessée devra subir une incapacité permanente partielle de travail.

Planes de tous facteurs. Vente de confiance chez Marcelli, 3 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Sous les roues. — Un domestique de chez MM. Tack frères, négociants en grains, M. Edmond Denie, 30 ans, demeurant rue du Tilleul, 123, passait, hier, sur le pont Saint-Vincent-de-Paul, conduisant un camion chargé de paille. Il fit un faux mouvement et voulant serrer un câble et tomba sur la chaussée. L'une des roues du véhicule lui passa sur le pied gauche qui fut assez sérieusement blessé.

M. Denis a reçu les soins de M. le docteur Dupré. Il devra subir un repos d'un mois.

Les accidents du travail. — M. Achille Debondt, 50 ans, rue du Crétinier, 143, ouvrier à la fonderie de M. Léon Ollivier, est tombé sur la poignet droit en conduisant une brouette. Il s'est fait une entorse. 15 jours de repos.

— M. Cyrille Lysaert, 59 ans, Grande-Rue, 294, à Mouscron, fleur chez MM. Etienne Motte et Cie, a marché sur un clou. Il porte une plaie au pied gauche. 15 jours de repos.

— Louise Delmotte, 18 ans 1/2, rue de Beaurewart, 28, employé chez M. Louis Drouffe, fabricant de voitures d'enfants, a reçu une paille de fer dans l'œil droit. Repos de 15 jours.

— M. Henri Vaevoscole, 16 ans, rue de Béthune, 19, apprenti mouleur chez M. Martin-Schmitt, a reçu un copeau sur le gros orteil droit en chargeant des moulins. Plaie contuse ; quinze jours de repos.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, vendredi soir, vers 8 heures, chez M. Pierre Plancq, rue Philippe-le-Bon 47. C'est l'agent Capette, qui passant à ce moment, remarqua des étincelles s'échappant de la cheminée.

Les locataires, avec l'aide de l'agent, parvinrent à éteindre, sans le secours des pompiers, ce commencement d'incendie. Seule, la tapisserie bordant la cheminée a été endommagée.

Un forcené. — Auguste Brice, 28 ans, ouvrier terrassier, est un ivrogne incorrigible. Son père, qui demeure chez M. Louis Dieu, rue de la Tortue, 27, l'avait, pour cette raison, mis à la porte.

Furieux de s'être vu à maintes reprises refuser l'entrée de la maison, Auguste Brice revint, vendredi soir, à onze heures, rue de la Tortue et brisa à coups de tête et de pied la porte et les volets de la maison de M. Dieu.

Ce dernier informa le police. Trois agents arrivèrent au moment où le forcené prenait la fuite. L'agent Debaere, reçut un violent coup de poing de Auguste Brice qui parvint à s'échapper.

Rejoint un peu plus loin, il se rebella furieusement contre les policiers, leur portant force coups et les injuriant grossièrement.

Il fallut, pour le conduire au poste, le ligotter solidement.

Brice, qui sera conduit à Lille lundi, avait occasionné pour une quarantaine de francs de dégâts chez M. Louis Dieu.

Un cambriolage rue du Bassin. — Un cordonnier, M. Alphonse Vandaele, rue du Bassin, 6, était réveillé, samedi matin, vers 4 h., par un bruit insolite. Il ouvrit la fenêtre de sa chambre située à l'étage et aperçut trois individus qui prenaient la fuite.

M. Vandaele descendit aussitôt et constata que les trois malandrins venaient de voler à son étalage pour une centaine de francs de chaussures.

Pour accomplir leur méfait, les voleurs avaient ouvert un volet imparfaitement fermé ; ils avaient ensuite brisé un carreau de vitre enduit au préalable de terre humide et, par l'ouverture ainsi pratiquée, avaient tiré plusieurs paires de chaussures.

La police a ouvert une enquête.

Tentative de cambriolage. — Une patrouille d'agents passant samedi matin vers 2 heures, rue de Lannoy, a constaté qu'une barre de fer maintenant le volet de la librairie Carton-Quint, qui porte le n° 114, avait été arrachée.

Les malfaiteurs auteurs de ce méfait, avaient sans doute été dérangés par l'approche des agents et avaient alors pris la fuite.

Arrestation d'une fraudeuse. — Des agents de sûreté ont arrêté, samedi après-midi, quai de Sartel, Florentine Nanson, 19 ans, belgeuse, rue de Tilleul, 344. Florentine Nanson doit purger une peine de deux mois de prison qu'elle a encourue pour fraude.

Une voiture volée et retrouvée. — Des malfaiteurs inconnus avaient, vendredi soir, volé une voiture à bras qui se trouvait devant l'habitation de M. l'aut Mombel, fabricant de calasses, boulevard Gambetta, 121.

Samedi matin, vers 7 h. 1/2, un agent de sûreté passant rue Daubenton prolongée, retrouva la voiture qui fut rendue à M. Mombel dès que celui-ci vint déclarer à la police le vol dont il avait été l'objet.

Un paquet de coton, probablement tombé d'une voiture, a été trouvé, samedi matin vers 10 h. 1/2, rue de l'Epeule, par une fillette qui l'a remis au commissaire de police de la rue des Arts. Le paquet porte une étiquette au nom de Mulliez-Delsoutre, Tourcoing.

Etat-civil de Roubaix

CHOCOLAT THOMAS 5, r. de Prise LILLE

Du 3 novembre

Naissances. — François Beernaert, rue de l'Epeule, 36. — Suzanne Vrau, place Faidherbe, 7. — Simonne Varrasse, rue de la Chaussée, 21. — Jules Willems, Richard Capelier, Denise Dessamps, Zélia Dakmoza, rue Blanchemaille. — Angèle Vandenhuesche, Elisa Vantieghem, Camille Dakmoza, rue Blanchemaille. — Joseph Delcroix, rue Richelieu, 10. — Hélène Vanaudenaerde, place de l'Abattoir, 11.

Décès. — Léon Deval, 26 ans, menuisier, rue Basse-Masure, 116. — Constant Lefebvre, 45 ans, cordonnier, rue de Bassin, 18. — Marie Huyghebroeck, 22 ans, cardeuse, rue Blanchemaille. — Henri Coestant, 2 mois, rue Soliférino, 8. — Augustin de Schaymer, 65 ans, pâtissier, rue du Tilleul, 271.

Mariages. — Bertrand Lemaire, domestique, rue d'Estaing, 3, et Palmyre Dumoulin, doubleuse, rue Pont-Bert, 1. — Louis Merteus, polisseur, rue de Tourcoing, coin St-Louis, 12, et Catharine Rimbaut, ménagère, même adresse. — Louise Duquesnoy, teinturier, rue DuMot, 17, et Elisa Debock, soignause, r. Turgot, impasse St-Joseph, 3. — Hector Doffejos, soigneur, rue Molière, cour Polite, 14, et Nathalie Vas des Abeele, ménagère, rue des Longues-Haies, cour Jenart, 5. — Henri Duponchel, chauffeur, boulevard de Metz, cour St-Henri, 17, et Emma Jorwitz, soigneuse, rue Turgot, cour Duforest, 2.

Eugène Gantier, employé de commerce à Estaimpuis, et Amélie Delaneoy, sans prof., rue Haval, 12. — Charles Tant, mageur, rue Newcomen, 40, et Marthe Behagne, couturière, rue Boll, 42. — Hector Desbarbieux, apprêteur, rue des Fossés, imp. Ingouville, 45, et Julienne Moulart, hambrocheuse, rue des Fossés, 58. — Georges Duquenne, domestique, boulevard de Metz, cour William, 1, et Augustine Déplechin, retordeuse, rue de la Vigne, cour St-Thérèse, 2. — Léon Desmulier, apprêteur, rue de l'Ommelet, cour Romiteau, 5, et Aurore Raffart, dévidause, rue Choiseul, cour Lefebvre, 37.

FOWLER & LEDURE English Tailors
LILLE — 93, rue Nationale, — LILLE

WATTRELOS

Paroisse Saint-Maclou. — Lundi à 8 h., obit de l'an pour Jules Stock.

Accidents de travail. — A l'usine Lefebvre et Bestin, en ouvrier bâcler, Verriest Henri, demeurant à Wattrelos, Broche-de-Fer, s'est contusionné le genou en tombant.

— A la filature Brière et Bazins, un ouvrier débourreur, Davadder Georges, 33 ans, rue du Mont-à-Leux, 18, s'est fait une déchirure en soulevant un volant de carde.

CROIX

Pharmacien de service. — M. Toussaint, place Saint-Martin.

Paroisse Saint-Pierre. — Lundi à huit heures, obit anniversaire pour Sabine Dendal, épouse de Désiré Decottignies.

A neuf heures, obit du mois de Ferdinand Noelain.

Paroisse Saint-Martin. — Lundi à neuf heures et demie, funérailles de M. Théodore Mullier.

Accident de travail. — Un ébouseur, Henri Planquart, au service de Mme Dorchi, a fait un faux mouvement en enlevant une poubelle. Entorse aux reins.

Tentative de vol. — Samedi vers minuit et demi, Mme Alphonse Jovenaux, débarbière et épicière, à l'angle des rues Mirabeau et des Ogiers, fut réveillée par les aboiements de son chien. Des malfaiteurs s'attaquaient aux volets de son habitation.

La débarbière, dont le mari travaille la nuit, appela ses voisins qui ouvrirent leurs fenêtres. Une voisine, Mme Henri Quesnoit, distingua trois individus s'enfuyant par la rue des Forges. Mme Jovenaux passa, avec les voisins, une inspection de sa demeure ; rien n'avait été dérobé.

CHOIX. — Naissances. — Albert Devriendt, rue Faidherbe, 15. — Henri Demarcq, rue de Meubeuge, 8.

Décès. — Théodore Mullier, 18 ans, rue du Trocadéro. — Jean Van Lauwe, 24 ans, forgeron, rue du Creusot.

WASQUEHAL

Conférence. — Une conférence avec projections sera donnée le dimanche 11 novembre, à six heures, dans la salle des fêtes du Patronage, par M. l'abbé Ch. Jubaru, prêtre auxiliaire.

Le conférencier parlera sur la *Mine et des Mineurs*.

Les hommes et jeunes gens seuls seront admis. Une rétribution de 25 centimes sera perçue pour couvrir les frais de la conférence.

On peut se procurer dès à présent des cartes au presbytère ou chez M. Jules Mouteigne, 13, rue Carnot.

Obit de la semaine. — Jeudi, à 8 h., obit pour Vincent Brétons et Marie-Florentine Ducourouble.

LANNOY
Conseil municipal

Vendredi soir, à 8 heures, le Conseil municipal s'est réuni à l'Hôtel de ville.

Etaient présents : MM. Joly, maire, Bourgois, Henri Delaporte, Jean-Baptiste Lefebre, Nys, Dancette, Agache, E. Delaporte, Desplanque, Deladerière, Seys.

Absents : MM. Samuel Dujardin, adjoint, E. Delattre, J. Verriest, C. Bétremieux.

M. le maire, faisant allusion à la réunion précédente qui n'a pu avoir lieu par suite de l'absence d'un certain nombre de conseillers, déclare être heureux de constater que la grève des conseillers municipaux est enfin terminée.

L'on passe ensuite à l'ordre du jour suivant :

Réception des grands travaux. — Le Conseil accepte définitivement les décomptes des travaux relatifs à la distribution des eaux potables et à la construction des trottoirs et des chaussées pavées, dont le détail suit : Canalisation des eaux potables, pavages de trottoirs, réservoirs, moteur et accessoires, 15400 f. Appareils de distribution d'eaux, 20.704 fr. 16 ; Aqueduc et chaussée pavée, rue Neuve, 4715 fr. 86 ; Aqueducs rues de Tournai et des Remparts, 1066 fr. 42 ; Cuve de réservoir en ciment armé, 5366 fr. 29 ; Installation de l'usine d'extraction d'eau et bâtiments annexes 21568 fr. 39 ; Recouvrement de pavages : Rue des Remparts, 7081 francs 71 ; Grand'Place 15003 fr. 99 ; rue des Bouchers, 6260 fr. 68 ; Contruction de trottoirs dans diverses rues; 8068 fr. 66, frais supportés par les riverains.

La gymnastique «La Lannoyenne». — Lecture est faite d'une lettre de remerciements de cette société pour l'allocation supplémentaire que lui a accordée la municipalité dans une de ses séances précédentes.

— Vente de matériaux. — M. le Maire dit que des matériaux provenant de l'enlèvement des anciennes pompes de la ville, ont été vendus pour la somme de 174 fr. 25 à M. Salomé Wagner. Approuvé.

— La dénomination des rues. — L'assemblée décide que dorénavant la Grand'Place sera dénommée place Carnot ; la rue Royale, rue Nationale ; la rue des Religieuses, rue des Ecoles ; la rue des Trois-Rois, rue de la Gendarmerie ; la rue des Pauvres, rue de la Tannerie, et que prochainement des plaques indicatrices seraient posées.

— L'éclairage public. — Le bec de gaz qui est placé près de la maison d'habitation de M. Paul Mulle, rue de Roubaix, sera enlevé et posé au milieu de cette rue.

La rue César-Parent sera également dotée d'une lanterne qui restera allumée toute la nuit.

La séance est levée à 8 h. 1/2.

Chronique religieuse. — Lundi, à 9 h. 1/2, obit du mois pour dame Prudence Meton.

Pharmacien de garde du dimanche 4 novembre, pour Lannoy et Lys, M. Dujardin, rue des Boubers, à Lannoy, à partir de une heure de l'après-midi.

Contributions. — Les rôles pour l'acquit de la taxe des prestations pour l'année 1907 concernant les communes d'Ham, Leers, Sailly et Toufflers sont déposés dans les mairies.

A cet effet il est rappelé aux prestataires qu'il leur est accordé un délai d'un mois à partir de ce jour pour déclarer s'ils entendent se libérer en nature.

Il leur est accordé en outre un délai d'un mois à partir du 1er janvier 1907 pour présenter les demandes en décharge ou réduction dans les Mairies et trois mois pour adresser les mêmes demandes au Préfet.

LANNOY. — Du 3 novembre. — Auguste Boucksecoughe, cordonnier, à Lannoy, et Gabrielle Odent, femme de chambre, à La Madeleine-lez-Lille.

LYS-LEZ-LANNOY. — Du 3 novembre. — Publications de mariage. — Delfosse Alphonse, employé de commerce, à Lys, et Deldicke Flore tisserande, à Leers. — Derache Jules, soigneur à Sailly, et Fetrez Anna, ménagère, à Lys. — Plateau Emile, teinturier, à Ham, et Delory Jeanne, journalière, à Lys.

Voir à la Cie Anglaise, Lille, 2, Grand'Place, ses costumes sur mesure depuis 65 fr., pardessus 50 fr., gilet velours Fr à 7 fr. 50. Coupe élégante.

TOURCOING

Pharmacies de garde *pour le dimanche 4 novembre* : MM. Despiecy, 34, rue de Lille ; Monvoisin, 97, rue du Tilleul ; Grisonnie, 234, rue de Dunkerque ; Declerck, 164, rue de Menin ; Jacques, 208, rue de la Croix-Rouge.

Brûlé au pied. — Henri Mulaert, 26 ans, bâcheur chez M. Flipo fils aîné, filateur de coton, rue du Château, samedi, à 2 heures de l'après-midi, est tombé dans un bac d'eau chaude et s'est brûlé au pied droit. Le docteur Catteau lui a prescrit un repos d'un mois.

Chapellerie Segard-Dedouage, 29-31, rue St-Jacques, Tourcoing. — Chapeaux pour Fillettes et Dames, gaze chapelier. — Grand choix de Fourrures.

Accidents de travail. — Clémence Debuchy, 20 ans, soigneuse, rue Achille Testelin, 15, ratisseuse du médius droit en voulant retirer une mèche de laine des peignes de son métier. Docteur Decherf ; repos de 10 jours.

— Bernard Vandebogaerde, 20 ans, dégorgeur, rue de Dunkerque, annulaire gauche comprimé dans les organes de son métier. Docteur Decherf ; repos de 12 jours.

— Victor Goivrie, 24 ans, homme de peine, rue Winoc-Chocquel, a eu l'extrémité de l'auriculaire gauche tranchée, par une tôle. Docteur Debuchy ; repos de 12 jours.

Il part pour Lille. — Henri Knockaert, le fraudeur qui fut atteint d'une balle de revolver au cours de la bagarre d'il y a huit jours, à l'estaminet Leveugle, rue de l'Amidonnerie, entre douaniers et fraudeurs, est en voie de guérison.

Sur l'ordre du parquet de Lille, après avis conforme des médecins, Knockaert va être transféré à Lille aujourd'hui, dimanche, à 10 heures du matin, dans une voiture d'ambulance. Il sera, jusqu'à complète guérison, mis à l'infirmerie du dépôt.

Batterie de cuisine et orfèvrerie, en nickel pur massif garanti. — **Albert OGER,** 10, rue Saint-Jacques, Tourcoing.

Une bien mauvaise pensée. — Une ouvrière doubteuse, Gabrielle D..., 22 ans, rue des Cinq-Voies, ayant une peine de cœur, absorba le contenu d'un flacon d'ammoniaque. Brûlée à la gorge et à l'œsophage, elle regrette aussitôt son acte insensé et demanda du secours. On la transporta à l'hôpital où elle arriva dans la nuit. Elle passa le reste de la nuit et vers deux heures du matin.

Le docteur Desbonnets lui donna des soins. Son état n'est pas grave.

Le ventre de Tourcoing. — Pendant le mois d'octobre 1906 il a été tué à l'abattoir : 316 bœufs ou vaches ; 215 veaux ; 463 moutons ; 6 chèvres ; 488 porcs ; 5 chevaux. Au total 257.269 kilos de viande de boucherie et 921 kil. de viande de cheval.

Pendant la même période, il a été vendu aux halles les quantités suivantes : bœuf ou vache, 50.863 kilos ; veau 7.999 kilos ; mouton, 2332 kilos ; porc, 22.717 kilos ; jambons fumés 3.123 kilos ; marée, 25.160 kilos ; moules, 11800 k. ; huîtres, 25.150.

Il a été saisi par le service d'inspection sanitaire : 488 kilos de viande de boucherie ; 360 k. de viande de cheval ; 534 k. de poisson ; 270 k. de moules reconnus impropres à la consommation.

Etat-civil de Tourcoing

du 3 novembre

Naissances. — Lesur Joseph, rue de Casino 25. — Montagne Solange, rue du Gand, 120. — Carnotte Albert, rue des Poutrelles, 97. — Van Wynaberghe Raymond, rue de Paris, 111. — Castel Catherine, rue Colbert, maison Haas.

Mariages. — Béco Julien, peintre, et Heulet Aurélie, marchande. — Devyver Jean, tailleur, et Degroote Marie, bobineuse. — Esprit Jules, employé au chemin de fer, et Santens Marie, sans profession. — Favorit Joseph, rattacheur, et Delepaut Clémence, soigneuse. — Lebrun Philippe, magasinier, et Norry Rose, bobineuse. — Leplat Ernest, rattacheur, et Turpin Céline, ménagère.

Décès. — Potit Eugène, 1 an, rue du Chêne-Houpline, 70. — Beckendt Marie, 57 ans, sans profession, rue de Moscou, 36.

MOUVAUX
Si... il y aurait moins de pauvres

Il y a un an, un administrateur du Bureau de bienfaisance a eu cet assez a de siéger dans la Commission. Il avait des raisons qui n'avaient rien à voir avec la politique. On ne le remplaça pas. Il y a trois mois, M. Carlier, alors maire, fut « bouté hors » de la Commission qu'il présidait par ses amis politiques.

Cela faisait deux vacances.

Elles ne sont pas encore comblées.

Cependant le nombre des indigents ne diminue pas, au contraire.

Cette petite constatation n'a l'air de rien et pourtant elle prouve que le nombre plus ou moins grand des administrateurs ne fait pas le bonheur du peuple.

Si le « Bloc » maçonnique s'occupait moins des curés et un peu plus des vrais intérêts du pays il y aurait moins de gens réduits à solliciter le bureau de bienfaisance.

BELLENGUEZ Bd Liberté, 51, Lille. Complet s/ m., 45 fr. Pardess. s/ m., 30 fr.

LINSELLES

Accident. — Samedi matin, une ouvrière de la filature de MM. Hennion et Cie, Mlle Valérie Delrée, 16 ans, demeurant à Halluin, a marché sur un morceau de verre et s'est fait une blessure au pied droit. Un repos d'une dizaine de jours, prescrit par le docteur Bonenfant, suffira à son rétablissement.

BONDUES

Incorporés. — Les jeunes gens faisant partie du contingent de la classe 1906 doivent se faire inscrire le lundi 12 novembre, à partir de 1 h. 1/2, à la Mairie.

FOWLER & LEDURE English Tailors
LILLE — 93, rue Nationale — LILLE

BOUSBECQUE

Le Conseil municipal se réunira lundi 5 novembre à cinq heures, en session ordinaire de novembre.

Suites mortelles d'accident. — Edmond Vandenbroeck, la victime du tamponnement que nous avons relaté hier, est mort quelques heures après l'accident à l'estaminet de la « Noire Bouteille » où il avait été transporté.

Coup de pied de cheval. — Samedi, vers trois heures après-midi, M. Henri Coltet, 35 ans, père de cinq enfants, demeurant au Belcan, domestique à l'estaminet « Au Cramesse », a reçu, en allant brider son cheval, un coup de pied dans la figure. Le blessé, relevé aussitôt par des témoins de l'accident, avait la mâchoire fracturée ; il fut une heure sans reprendre connaissance.

Après avoir reçu les soins de M. Bonenfant, docteur à Linselles, il put retourner chez lui.

BOUSBECQUE. — Du 3 novembre. — Naissances. — Hazbroucq, rue des Processions. — Maurice De Bels, rangée de l'Alouette.

Vin Bravais RECONSTITUANT ANÉMIE

RONCQ. — Du 3 novembre. — Décès. — Henri Cobbie, 14 jours, à la Vallée.

Publications de mariage. — Edmond Maes, coucher, à Roncq, et Marie Descarpentries, sans profession, à Couthes. — Henri Renier, garçon brasseur, et Zoé Derycère, peigneuse.

HALLUIN. — Du 3 novembre. — Naissance. — Léonard Lucien, rue des Ecoles.

Mariage. — Delobelle Richard, 25 ans, mécanicien, et Vanacker Elise, 23 ans, ménagère.

Décès. — Vanmarcke Pauline, 55 ans, Mont.

LILLE

L'AFFAIRE du Bureau de Recrutement

M. Delalé perquisitionné à Roubaix. Nouvelle arrestation

En grand mystère le juge d'instruction s'est rendu à Roubaix, samedi matin, à 7 h. Accompagné de M. Prudhomme, commissaire de police, il est allé, rue Daubenton, chez M. L...

Les magistrats ont perquisitionné à son domicile.

D'importants documents ont été saisis.

A l'issue de la perquisition, M. Delalé a signé un mandat d'arrêt contre M. L...

Dans l'après-midi le juge a entendu dans son cabinet M. L..., qui a donné différentes explications ; il aurait, dit-on, passé des aveux complets.

Il a choisi comme défenseur Me Goethals.

Au Parquet on observe sur cette affaire la discrétion la plus grande, il est impossible d'obtenir le moindre détail ; tout le monde déclare ne rien savoir.

Nous pensons cependant que d'autres perquisitions seront faites et il se pourrait aussi que des arrestations soient encore opérées.

B..., le caporal libéré arrêté récemment, sera vraisemblablement transféré d'ici peu à la Maison d'arrêt.

TAPIOCA INDIEN 25 % SUPÉRIEUR RENDEMENT
G. Dupire et Cie, Usine de Château-Thierry, Wasquehal (Nord)

DÉPÊCHES DE LA NUIT

AUTOUR de la déclaration ministérielle

Paris, samedi 3 novembre. — Comme nous l'avons déjà dit, c'est M. Clémenceau qui s'est chargé de la déclaration ministérielle.

D'après les échos qui nous sont parvenus de la séance du Conseil des ministres de ce matin, ce document aurait fait grande impression sur les collègues de M. Clémenceau.

Ce dernier débutera par l'éloge de M. Sarrien, le couplet obligé sur l'alliance et les amitiés et continuera par l'énumération des nombreux projets qui constituent le programme du nouveau Cabinet.

Nous avons fait connaître ces projets au fur et à mesure de leur adoption dans les récents conseils de Cabinet.

La déclaration se terminera comme d'habitude par un appel à l'union des groupes de gauche pour faire aboutir les réformes.

M. Clémenceau, dans les formules qu'il a trouvées pour les exposer au Parlement, se serait joué, d'après le mot d'un de ses collègues, des difficultés qu'elles soulevaient.

Il est très probable que la lecture de la déclaration sera suivie d'une demande d'interpellation sur la politique générale.

Le Président du Conseil, si cette demande se produit, en acceptera la discussion immédiate en laissant la Chambre libre de décider si les interpellations sur la Séparation y seront jointes ou non.

Réunions des Groupes politiques DE LA CHAMBRE

Paris. — Plusieurs groupes sont convoqués pour lundi avant la séance, en dehors de la Commission du budget et de la Commission du travail.

Ce sont les groupes des Républicains progressistes, de l'Union républicaine ou groupe Flandin, ou de l'Union démocratique ou groupe Etienne, Cailleux.

DEUX INTERPELLATIONS

Paris. — M. Leydet, sénateur des Bouches-du-Rhône, déposera, lundi, sur le bureau du Sénat, une demande d'interpellation à M. Barthou, ministre des travaux publics, au sujet de l'insuffisance des moyens du transports des grandes Compagnies de chemins de fer.

M. Lefas, député de l'Ille-et-Vilaine, a avisé le Président de la Chambre qu'il transformait en interpellation la question qu'il devait poser en Président du Conseil sur l'enlèvement, à Lorient, par ordre de la municipalité, d'un calvaire situé sur une propriété privée.

Cela porte à treize le nombre des interpellations sur les affaires religieuses.

Le Congrès socialiste de Limoges

Limoges. — Après la lecture de télégrammes de félicitations des partis étrangers et le vote d'une protestation contre la condamnation des délégués ouvriers russes, le Congrès suspend une nouvelle fois la discussion sur les syndicats et aborde la discussion sur le droit de suffrage des femmes.

Mme Madeleine Pelletier soutient la nécessité d'accorder le droit de vote, qui, dit-elle, est conforme aux principes du parti et servira ses intérêts.

Limoges. — Le reste de la séance est occupé par la suite de la discussion sur les syndicats et le parti.

MM. Hervé, Jaurès et Allemane parlent successivement dans le sens d'une libre coopération du parti et des syndicats, mais sans rapports réguliers entre les deux organisations.

M. Jaurès déclare que les deux actions tendant au même but, le rapprochement se fera de lui-même et qu'on le retarderait en voulant le hâter.

Le Congrès a décidé de tenir une séance de nuit.

RAJEUNISSEMENT DES CADRES

Limoges. — Dans son numéro d'hier soir *La France Militaire* annonce que le ministre de la Guerre, en feuilletant l'annuaire de l'armée, vient de s'apercevoir que la plupart des fonctionnaires de son administration étaient septuagénaires et pouvaient nuire à l'avancement général.

Estimant le rajeunissement des cadres indispensable, le général Picquart vient de décider que dorénavant tous les fonctionnaires ayant atteint la limite de 60 ans seront remplacés au fur et à mesure des ressources budgétaires de l'administration centrale.

LA RÉPARTITION DE SECOURS aux familles des victimes de la Catastrophe DE COURRIÈRES

Paris. — M. Loubet, président du Comité de répartition, a fait les déclarations suivantes :

« Guidés d'abord par un sentiment d'équité, nous avons voulu que l'argent fût distribué de la façon la plus rationnelle.

La tâche a été aride, nous nous sommes en effet trouvés aux prises avec les réclamations des intéressés qui faisaient valoir soit des considérations de famille, soit des charges extérieures à la catastrophe.

Si je vous disais qu'actuellement encore je reçois des réclamations de ce genre et des protestations. Voyez les lettres que le courrier m'apporte ce matin.

Un des correspondants, par exemple, m'assure que le père de son gendre se trouve à sa charge par la suite de la mort de ce dernier, victime de la catastrophe.

Nous voulons donner satisfaction dans la mesure du possible à ces requêtes, c'est ainsi que nous décidons de nouvelles enquêtes. Les formalités retardent évidemment l'époque à laquelle seront enfin terminées les opérations.

Tous nos collègues à peu près, étant rentrés à Paris, je me propose de convoquer prochainement les membres du Comité.

Nous examinerons de nouveau la situation en nous efforçant d'achever la répartition dans les plus brefs délais ».

Que c'est long ! saint Vincent de Paul, au XVIIe siècle, devait être plus expéditif pour secourir les affamés de Picardie et de Champagne. Mais c'est le Progrès !...

A propos des modifications dans les tarifs de transports

Paris. — Aux termes d'un décret paru aujourd'hui à l'*Officiel*, le ministre du Commerce et de l'Industrie sera obligatoirement consulté sur les propositions tendant à modifier les tarifs d'exportation, de transit et d'importation ou de pénétration.

Il correspondra directement avec le directeur du Contrôle commercial des chemins de fer pour les questions concernant les tarifs de chemin de fer.

Les représentants du Commerce et de l'Industrie au Comité consultatif des Chemins de fer seront nommés par décrets rendus sur la proposition du ministre du Commerce et de l'Industrie.

TEMPÊTE & ORAGE

Béziers. — La pluie tombe depuis plusieurs jours. Les travaux sont interrompus.

Un orage épouvantable est actuellement déchaîné sur la région. Le vent souffle en tempête, des grêlons de la grosseur d'une noix sont tombés dans le rayon de Béziers et de Nissan.

PERDUS EN MER

Pas de vivres. — Sur quatre naufragés deux meurent des suites des privations.

La *Reine Blanche*, capitaine Gauthier, arrivée à La Pallice, venant du Chili a recueilli dans l'Atlantique, le 22 octobre, trois hommes du terre-neuvier *Georges-René*, naufragé sur le banc.

Ceux-ci du nom de Rouillac, Bitolet Cherlot, originaires des Côtes-du-Nord, s'étaient réfugiés dans un doris qui était parti à la dérive.

Sans vivres et sans eau douce ils furent obligés de boire de l'eau de mer et de l'urine.

Quelques heures après avoir été recueillis, Charlot est mort.

Dix jours auparavant, les naufragés avaient déjà perdu par suite de privations un de leurs compagnons,